



Réunion du Comité Syndical

du 17 juin 2014

CS – 4.08
Commission d'appel d'offres :
appel à candidatures

RAPPORT
Présenté par Monsieur le Président

Le dix-septième jour du mois de juin de l'année deux mil quatorze à dix huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Olivier DEROY, président pour l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Olivier DEROY, Jacques BONIN, Bernard DRAVIGNEY

S.I.C.T.O.M. : MM. Sébastien FLOTAT, Luc SENGLER, Hervé GRISEY, Pierre REY

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Claude BRUCKERT, Pierre VALLAT

Le quorum est atteint : 10 présents

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

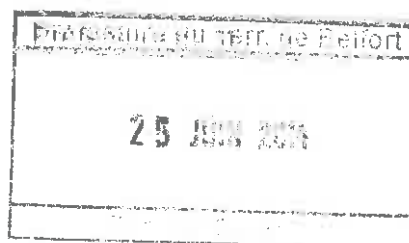
C.C.S.T. : NEANT

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT



Etaient excusés

- **Délégués titulaires** :

C.A.B. : Mmes. Françoise RAVEY, Marie ROCHETTE DE LEMPDES, MM. Yves VOLA, Jean-Pierre CUENIN, Ian BOUCARD

S.I.C.T.O.M : MM. Patrick MIESCH, Emile EHRET

Pouvoirs : M. Patrick MIESCH donne pouvoir à M. Hervé GRISEY

M. Emile EHRET donne pouvoir à M. Sébastien FLOTAT

C.C.S.T. : NEANT

- **Délégués suppléants** :

-

C.A.B. : MM. Stéphane GUYOD, Michel ORIEZ, Mme. Bernadette PRESTOZ

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : M. Frédéric ROUSSE

Etaient absents

- **Délégués titulaires** :

C.A.B.: Mme. Marie-Laure FRIEZ

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

- **Délégués suppléants** :

C.A.B. : MM. Philippe CHALLANT, Mazouz BENLAZERI, Raphaël RODRIGUEZ, Thierry PATTE, Jean-Claude MARTIN, Mme. Loubna CHEKOUAT

S.I.C.T.O.M : MM. André PICCINELI, Gilles HEINRICH, Michel JARDON Thierry STEINBAUER, Henri OSTERMANN, Mme. Félice ZWINGELSTEIN

C.C.S.T. : MM. Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN



Réunion du Comité Syndical

du 17 juin 2014

CS - 4.08

Appel à candidature pour la Commission d'Appel d'Offres

RAPPORT

Présenté par M. le Président

Conformément aux dispositions de l'article 22, 5° du Code des Marchés Publics, la commission d'appel d'offres du syndicat mixte est composée :

- du Président de ce syndicat mixte ou son représentant, Président
- de cinq membres titulaires élus au sein du Comité Syndical à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est ainsi fait appel à candidatures, de manière à pouvoir procéder, lors du prochain comité syndical, à la constitution de la commission d'appel d'offres selon les modalités réglementaires requises.

Il est précisé que l'activité de la CAO consiste en deux à trois réunions annuelles.

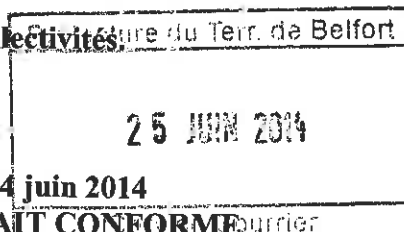
Les élus intéressés sont invités à se faire connaître avant le 30 août 2014.

Ceci exposé,

Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE** de l'appel à candidature concernant les futurs membres de la commission d'appel d'offres, dans un délai courant jusqu'au 30 août prochain.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 17 juin 2014, ladite délibération ayant été affichée par extrait le
conformément à l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités,
Dépôt en Préfecture le



Bourgne, le 24 juin 2014

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Olivier DEROY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de son affichage